

## 14ème législature

<b>Question N° : 44681</b>	De <b>M. Claude de Ganay</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Loiret )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Outre-mer		<b>Ministère attributaire</b> > Outre-mer
<b>Rubrique</b> > outre-mer	<b>Tête d'analyse</b> > impôts et taxes	<b>Analyse</b> > politique fiscale. orientations.
Question publiée au JO le : <b>03/12/2013</b> Réponse publiée au JO le : <b>31/12/2013</b> page : <b>13586</b>		

### Texte de la question

M. Claude de Ganay attire l'attention de M. le ministre des outre-mer sur les recommandations du rapport de la Cour des comptes du 25 novembre 2013 portant sur l'autonomie fiscale en outre-mer. Ce rapport préconise de continuer à mettre en œuvre en Nouvelle-Calédonie les réformes fiscales préparées par le gouvernement collégial. Il lui demande si le Gouvernement prévoit de suivre cette préconisation.

### Texte de la réponse

La Cour des comptes vient de rendre un rapport le 25 novembre 2013 portant sur l'autonomie fiscale en outre-mer, recommandant notamment de continuer à mettre en œuvre en Nouvelle-Calédonie les réformes fiscales préparées par le gouvernement collégial. Le Gouvernement analysera précisément cette recommandation qui vient d'être faite par la Cour des comptes.